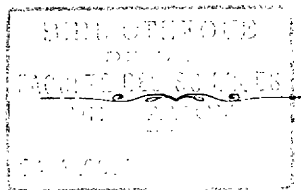


UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY

COMPTES RENDUS
DES
TRAVAUX DES FACULTÉS
ET DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
ET
RAPPORTS SUR LES CONCOURS



NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}
11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—
1881

RAPPORT

SUR

L'ENSEIGNEMENT ET LES EXAMENS

DANS LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY (1879-1880).

Chaque année, notre Faculté des lettres, comme la nef sacrée de Salamine, se transforme tout en conservant le même nom. Je suis aujourd'hui le seul qui demeure de sa fondation. M. Lacroix, qui était venu, il y a vingt-six ans, avec la colonie athénienne pour concourir à sa première fortune, ne nous appartenait plus depuis quelques années que de nom. Désormais il prend sa retraite. Il restera du moins professeur honoraire de notre Faculté, et il continuera, je n'en doute pas, de l'honorer par les doctes travaux, auxquels il veut consacrer sa verte vieillesse. Ces loisirs de la retraite, en effet, pour qui peut en jouir à la fin de sa carrière, sont réservés à ces études de choix, que dans le cours de nos fonctions nous sommes obligés d'ajourner, pour nous donner tout entiers aux devoirs de notre profession.

La chaire d'histoire de M. Lacroix est tout naturellement dévolue à M. Debidour, qui l'occupe depuis un an à titre de suppléant. M. Debidour, qui était devenu ici même professeur titulaire de géographie, avait renoncé à cette situation

acquise, pour la suppléance de la chaire d'histoire, où l'appelaient de préférence ses goûts et ses études.

Vous savez en outre que, dès les premiers mois de l'année classique, M. Gebhart nous quittait pour aller à la Sorbonne partager l'enseignement de la littérature étrangère avec M. Mézières, un de ses prédécesseurs à Nancy. Depuis longtemps son talent lui marquait sa place à la Faculté des lettres de Paris ; et ses études si originales et si brillantes sur les arts et les lettres en Italie le prédestinaient à l'enseignement des littératures méridionales. Ce qui me console dans ces pertes multipliées, c'est la fortune des collègues qu'on nous enlève. Décidément notre Faculté de Nancy est en possession de recruter la Sorbonne et l'École normale. J'aurais même presque à me plaindre à ce sujet de la rivalité de la Faculté des lettres de Paris. Car, en même temps que M. Gebhart, elle nous enlevait un jeune maître de conférences, M. Lichtenberger, qui avait fondé ici la conférence la plus utile et la plus appréciée de langue et de littérature allemandes, depuis longtemps réclamée dans notre ville frontrière. La Sorbonne a tout pris à la fois, le maître et la chaire. Espérons qu'on nous restituera bientôt cette conférence, qui a sa place marquée ici.

M. Grucker nous fut envoyé de Poitiers, pour réparer ces brèches. Mais au moment même où on l'appelait à Nancy, pour remplacer à la fois M. Gebhart et M. Lichtenberger, il était si profondément atteint dans sa santé, qu'il se trouvait dans l'impossibilité de recueillir ce double héritage. Alsacien de naissance et de cœur, il avait quitté Poitiers pour Nancy, afin de se rapprocher autant que possible de sa chère Alsace. Il se flattait qu'en respirant l'air venu d'au delà des Vosges, il allait recouvrer la santé. Mais il a dû attendre et prolonger son congé. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il nous revient vaillant et plein d'espérance. La Faculté a recouvré toutes ses forces.

Enfin le poste de secrétaire des deux Facultés des lettres et des sciences étant devenu vacant, nous n'avons pu que

nous féliciter du choix du Ministre, qui voulait bien y appeler l'honorable M. Georgel. Seulement nous aurions aimé qu'en quittant sa chaire du lycée pour ces fonctions nouvelles, il y trouvât une situation égale à celle qu'il sacrifiait.

ENSEIGNEMENT.

Notre enseignement est double. Il se partage entre des leçons publiques, destinées à entretenir, chez les esprits qui en ont gardé le goût et le culte, la flamme sacrée des études libérales, et des conférences d'un caractère plus intime et plus pratique, particulièrement réservées à de jeunes maîtres qui viennent sous notre direction se préparer à la carrière des lettres ou à l'instruction.

LEÇONS PUBLIQUES.

Philosophie. — M. Gérard, l'an dernier, a voulu étudier le premier éveil et le développement successif des idées morales dans la Grèce et la Rome antiques. Il était intéressant de surprendre, jusque dans les poèmes homériques, les premières idées que la race hellénique s'était faites de l'âme humaine, de sa destinée et de ses devoirs. De là, le professeur s'est attaché à suivre les efforts des poètes, des sages et des législateurs, pour dégager la morale des fables de la mythologie et du dogme de la fatalité, qui longtemps l'ont travestie ou enveloppée de leurs sombres mystères. Socrate enfin, s'inspirant de l'oracle d'Apollon, ou plutôt de son génie, retrouve tout ensemble au fond de la conscience humaine la loi de notre nature, le secret de notre destinée et les moyens d'y atteindre. Désormais la grande voie est tracée. Ses deux glorieux disciples, Platon et Aristote, ne font que l'élargir et l'éclairer davantage de leur génie. Entre les écoles qui sont nées sous leur double influence, M. Gérard s'est particulièrement atta-

ché à étudier parallèlement les évolutions de l'École stoïcienne d'une part, et de l'École épicurienne de l'autre, entre lesquelles le monde antique s'est partagé, et à marquer leur influence morale à travers la décadence de la Grèce et de Rome. Mais surtout, dans le naufrage de la civilisation ancienne, il s'est arrêté avec une piété particulière à ce noble stoïcisme d'Épictète et de Marc Aurèle, qui aurait sauvé le monde, si la sagesse humaine y eût suffi.

Littérature grecque. — M. Decharme a exposé les origines simultanées de l'écriture, de la prose et de l'histoire en Grèce au VI^e siècle avant l'ère chrétienne. Jusqu'alors le souvenir des grands événements ne s'y conservait que par les chants des Rhapsodes, et ne restait gravé que dans la mémoire des hommes. Mais l'écriture, apportée de Phénicie en Grèce, commence à s'y propager; moyen commode pour fixer le souvenir. Dès lors les logographes s'essaient à noter les faits contemporains. En Grèce, il n'est guère d'usage qui ne prenne bientôt forme d'art. Hérodote écrira en prose l'époque contemporaine de la guerre médique. C'est à l'étude de ce monument que le professeur s'est particulièrement appliqué, en s'aidant pour cela de toutes les lumières que lui prêtait l'érudition moderne, non-seulement sur la Grèce ancienne, mais encore sur la vieille Égypte et l'antique Assyrie. — Combien M. Decharme est un habile interprète dans toutes ces choses de la pensée antique, c'est ce que l'Académie française vient de reconnaître avec éclat, en discernant l'un de ses plus beaux prix au livre publié par notre collègue sur la *Mythologie grecque*. Félicitons-nous, Messieurs, de cette récompense, la plus haute que puisse ambitionner un savant et un lettré, et dont l'honneur rejaillit sur notre Faculté des lettres et sur l'Université de France tout entière.

Littérature latine. — M. Campaux a retracé, l'an dernier, l'histoire de l'apologue dans l'antiquité, mais non pas sans jeter quelquefois un regard sur la fable moderne. Il nous a montré l'apologue prenant naissance en Orient, ce pays

d'imagination et de despotisme, où il faut envelopper la vérité dans des symboles pour éviter de choquer les puissants, et raisonner avec des images pour s'accommoder à l'esprit de ces peuples enfants. Là d'ailleurs l'homme vit en commerce intime avec la nature ; et les animaux, dont les instincts sont fort en avance sur son industrie naissante, ont bien des choses à lui apprendre dans la science de la vie. Ils seront naturellement ses premiers précepteurs. Le professeur, après avoir d'abord recueilli la fable à son berceau dans la Bible et dans l'Inde, l'a suivie dans ses transformations en Grèce d'abord et ensuite à Rome, où Babrius et puis Phèdre lui donnent une forme d'art, et l'introduisent dans la littérature classique. C'est à l'œuvre du fabuliste latin, qu'il s'est attaché avec le plus de complaisance, en le comparant avec notre Lafontaine, soit dans la morale qu'il tire de ses fables, soit dans la peinture de la nature qui en est le théâtre, ou des animaux qui en sont les acteurs.

Littérature française. — Revenant cette année aux origines de notre littérature, nous avons assisté à l'admirable renaissance de l'esprit humain au XII^e siècle. Après trois siècles d'une nuit profonde, tout fait explosion à la fois. Pendant que la France féodale donne le signal de la croisade, et entraîne l'Europe à la délivrance de la Terre-Sainte, les écoles de Paris deviennent comme le foyer de la lumière du monde. Abélard sera l'éloquent champion du rationalisme, saint Bernard l'irrésistible docteur de la foi. Autour d'eux, réalistes et nominalistes remuent les éternels problèmes de la métaphysique. Par les privilèges qu'il accorde à l'Université de Paris, Philippe Auguste y fixe pour des siècles cette royauté de la science. Mais rien surtout n'égale la fécondité poétique de cette époque. Nous avons vu avec quelle profusion l'éclatant souvenir de Charlemagne fait éclore les chansons de Geste. Mais à ces poèmes héroïques du cycle carlovingien, comme aux poèmes romanesques du cycle breton, il a manqué, pour produire une œuvre compa-

nable à l'Épopée homérique, un poète de génie, et une langue capable d'en égaler les inspirations. Du moins ces grands poèmes éclairaient pour nous d'une curieuse lumière l'histoire du monde féodal, et surtout cette merveilleuse institution de la Chevalerie, qui, toute chimérique qu'elle fut dans son rêve, demeurera l'éternel honneur de la France du moyen âge.

Littérature étrangère. — M. Gebhart, disais-je au début de mon rapport, n'a fait que commencer son cours sur les comédies de Shakspeare. Dès les premières semaines de janvier, il nous quittait pour la Sorbonne. J'ajoutais que, presque en même temps, on nous enlevait le jeune maître de conférences qui était venu, depuis deux ans, partager avec M. Gebhart l'enseignement des littératures étrangères. M. Lichtenberger venait de commencer lui-même une curieuse étude de l'œuvre de Gœthe, commentée par sa biographie. Il avait organisé, en même temps, une conférence de langue et de littérature allemandes pour préparer nos jeunes maîtres à l'agrégation et au certificat d'aptitude des langues vivantes. Cette conférence, si utile, est restée, depuis son départ, suspendue jusqu'au mois de mai, où M. le Recteur a demandé qu'on chargeât un de nos jeunes professeurs d'allemand du lycée, M. Veyssier, de la reprendre. Celui-ci s'est acquitté de sa tâche intérimaire à la satisfaction de tous, et a marqué ainsi son aptitude à l'enseignement supérieur.

Histoire. — M. Debidour a mené de front, pendant toute l'année, deux cours distincts. Dans l'un, destiné à un auditoire plus restreint, il étudiait la situation de la France au XIV^e siècle, et les efforts de la royauté pour créer une administration régulière au milieu des ruines de la guerre de Cent ans. Le règne de Charles V, si justement surnommé le Sage, est comme une éclaircie entre deux orages. La France semble renaître sous ce règne réparateur. Elle se crée une armée, une flotte, une industrie, des finances ; elle

montre déjà la fécondité infinie de ses ressources, mais pour retomber bientôt dans l'abîme pendant le règne déplorable de Charles VI, l'insensé. De ces études, le professeur a tiré un petit livre fort intéressant. C'est une *Histoire de Du Guesclin* à l'usage de la jeunesse, où se concentre tout l'héroïsme de cette époque. — Dans son grand cours, le professeur s'est complu à prendre à revers le règne de Louis XIV. Si la France, jusqu'à présent, s'était trop glorifiée de ce règne splendide, qui avait achevé sa grandeur et celle de la monarchie, M. Debidour a cru devoir réagir contre les excès de cette idolâtrie et montrer les vices intimes de ce despotisme à outrance, dont l'éclat avait trop dissimulé les misères et les périls. Il a refait cette histoire du grand siècle au point de vue de l'opposition; et en racontant successivement la Fronde, le procès de Fouquet, les grands jours d'Auvergne, la persécution des Jansénistes, la révocation de l'Édit de Nantes et ses suites douloureuses, il a étalé les plaies secrètes et dévoilé les germes de dissolution sociale qui fermentaient sous cette apparence si brillante. Chaque siècle refait ainsi à sa façon l'histoire du passé. C'est de ces contradictions plus ou moins passionnées, que finit par se dégager avec le temps l'impartiale histoire, qui, sans dissimuler les faiblesses et les misères inhérentes à toutes les choses humaines, sait reconnaître aussi et consacrer la vraie grandeur et les bienfaits durables.

Géographie. — M. Zeller, suppléant de M. Rambaud dans cette chaire, a pris possession en maître de cet enseignement nouveau. Avec un heureux instinct, il s'est tout d'abord attaqué à l'Afrique, ce mystérieux et immense continent, dont on ne connaissait guère jusqu'ici que les côtes, et dont de hardis explorateurs nous révèlent, d'année en année, les merveilles. Nous avons fait avec lui un voyage de découverte du plus grand intérêt. Là où l'on ne s'attendait qu'à trouver des déserts brûlés du soleil, on découvre de vastes lacs, des fleuves magnifiques coulant à travers des forêts aussi vieilles

que le monde et des vallées d'une admirable fertilité. L'homme seul y est ennemi. Il faut que le christianisme l'amène à la civilisation et à l'humanité. Le professeur, tout plein de ses études récentes et des émotions de sa découverte, en gardait dans sa parole je ne sais quelle fraîcheur d'impression et quelle chaleur communicative et pénétrante qui gagnait tout son auditoire.

CONFÉRENCES.

A côté de ces cours librement ouverts au public, on sait que depuis longtemps déjà nous avons organisé ici, sur le modèle de l'École normale, des conférences où nous formons des maîtres pour l'enseignement et les préparons à la licence ès lettres et à l'agrégation. Tâche plus modeste sans doute, mais non la moins fructueuse.

Dans ces conférences, nous avons été secondés à merveille par les Maîtres de conférences qu'on nous a adjoints, MM. *Riemann* et *Krantz*, pendant toute l'année; M. *Lichtenberger* jusqu'au jour où on nous l'a repris. M. *Riemann*, malgré sa jeunesse, est déjà un maître consommé pour la philologie grecque et latine. M. *Krantz*, chargé d'une conférence de littérature française, est un guide d'un tact excellent pour apprécier les qualités diverses des esprits qu'il dirige et accommoder à la nature de chacun ses judicieux conseils. Je ne puis guère, ici, que faire mention de M. *Hommel*, dont les études épigraphiques ont un caractère tout spécial, et qui, d'ailleurs, après avoir à peine ouvert ses conférences, retournait, comme l'an dernier, à Délos pour y poursuivre ses fouilles savantes.

Pour la préparation de la licence, deux professeurs se sont occupés de l'étude du grec, MM. *Decharme* et *Riemann*; deux de l'étude du latin, MM. *Campaux* et *Gérard*, et deux de l'étude du français, MM. *Benoît* et *Krantz*.

Ces conférences ont été suivies par 7 *boursiers de licence*, 6 *maîtres répétiteurs du lycée de Nancy*, 5 *maîtres auxiliaires*, 5 jeunes gens se préparant librement à l'enseignement, et enfin par quelques élèves de la Faculté de droit, qui avaient assez fait d'études littéraires pour les aimer et pour souhaiter d'y ajouter la consécration de la licence. C'est un groupe de 25 à 30 jeunes gens qui prennent ainsi à nos exercices une part active. Chaque année de l'École normale n'en compte pas davantage. Ajoutons que jamais, jusqu'ici, nous n'avions recruté une élite plus généralement distinguée. Mais outre cet enseignement direct, notre action s'est étendue, par correspondance, sur 22 professeurs ou maîtres répétiteurs, dispersés dans le ressort de notre Académie et au delà, qui ont réclamé nos conseils et nous ont envoyé leurs compositions.

Dans ces conférences, nous exerçons nos jeunes gens à l'étude et à la critique des textes, à l'exposition orale, à la discussion de questions littéraires, mais surtout à la composition et à l'art d'écrire. Dans l'explication des auteurs, ils apprennent à les serrer de près, de manière à savoir non-seulement ce que c'est que le grec, le latin et le français, mais encore à connaître la langue de chaque auteur et à pénétrer les secrets de son style. Dans les exercices de composition, on leur enseigne à entrer dans une pensée littéraire, à en discerner le sens et la portée, à la développer avec méthode et avec suite, à chercher le vrai, à aimer le bon sens, à renoncer au culte de la phrase et à se guérir de la déclamation et de la rhétorique. En donnant à toutes ces études un fondement solide d'érudition et de philologie, nous n'en abusons pas. Nous nous gardons bien de supprimer le talent; mais nous nous plaisons, au contraire, à voir se développer, chez nos jeunes gens, cette fleur d'élégance, cette délicatesse de goût, cet instinct artistique, qui est un des privilèges et une des gloires de l'esprit français.

Quand je quittais, autrefois, l'École normale, où j'avais été maître de conférences, pour venir fonder à Nancy la Fa-

culté des lettres, je souhaitais que cette Faculté nouvelle, tout en contribuant à propager en ce pays le goût et la culture des choses de l'esprit, devînt en même temps une École pour préparer des professeurs à l'enseignement secondaire. Je m'étonnais que, jusqu'ici, l'État n'eût pas songé davantage à tirer parti des ressources que lui offraient pour cela les Facultés, et qu'en dehors de son École normale, les aspirants au professorat ne trouvassent nulle part aucune direction pour leurs études. Tourner au moins en partie vers cet objet le haut enseignement des lettres fut dès lors pour moi une idée fixe.

Aussi ai-je le droit de dire que notre Faculté de Nancy a devancé par son initiative toutes les mesures libérales généralisées ensuite par l'administration supérieure. Tout d'abord, en effet, nous organisons des conférences préparatoires pour la licence; et, par correspondance, nous étendons au loin cette direction aux maîtres du dehors. Nous sollicitons l'institution de maîtres auxiliaires, qui, en même temps qu'ils allégeaient au lycée la tâche des maîtres répétiteurs, avaient plus de loisir à consacrer à leurs études. Pour leur recrutement, nous établissions un concours. Mais ce n'était pas assez. Sur notre demande obstinée, des bourses de licence furent créées. Comme la promotion de boursiers que nous avait donné le concours de l'an dernier, dépassait nos meilleures espérances, ce nous fut une excellente occasion pour demander des bourses d'agrégation. C'est ainsi que notre ambition croissait avec notre fortune. La licence ne nous suffit plus. Dans la voie d'études où nous avons mis ces jeunes disciples, nous voulons les suivre jusqu'au concours qui leur ouvre la porte des lycées.

Voilà plusieurs années déjà, que MM. Decharme et Riemann ont organisé, le jeudi, une série de conférences pour la préparation de l'agrégation de grammaire. On y vient de presque tous les collèges de l'Académie. Dans ce concours, nous comptons déjà de nombreux succès. Cette année, c'est

M. Arnould, professeur de rhétorique au collège de Lunéville et l'un des disciples les plus assidus du jeudi, qui a été reçu le 3^e sur 24 agrégés. M. Gérard, de son côté, se chargeait bénévolement, cette année, de diriger les études et les exercices de plusieurs jeunes professeurs de notre Académie en vue de l'agrégation de philosophie ; et M. Veyssier reprenait, après une longue interruption, la conférence organisée par M. Lichtenberger pour l'agrégation des langues vivantes. Ces efforts, soutenus et multipliés, nous ont valu, de la part de l'administration supérieure, un intérêt particulièrement bienveillant, dont je suis heureux de lui témoigner ma profonde reconnaissance. M. le Ministre de l'instruction publique, en effet, en créant récemment des bourses d'agrégation, a fait à la Faculté de Nancy, dans la répartition de ces bourses, la part la plus généreuse. Trois de nos licenciés de la session de juillet, MM. *Muller*, *Maldidier* et *Dessez*, ont obtenu une bourse d'agrégation de philosophie ; deux, MM. *Oudinot* et *Galland*, une bourse d'agrégation de grammaire ; un, M. *Wever*, une bourse d'agrégation des lettres. D'anciens élèves de la Faculté, MM. *Piétrement*, professeur au lycée de Lorient, et *Hubeaux*, professeur au collège de Remiremont, ont pareillement sollicité et obtenu une bourse pour l'agrégation de grammaire, et viennent reprendre leurs études près de nous. M. *Braun*, professeur de rhétorique au collège de Mirecourt, nous revient aussi comme boursier d'agrégation ; mais, comme M. *Wever*, c'est au concours pour les classes supérieures qu'il prétend. Nous y étions moins préparés ; mais nous tâcherons d'y pourvoir.

Pour l'agrégation de grammaire, il nous suffira de donner à un enseignement, depuis longtemps déjà organisé, un plus grand développement. — Pour l'agrégation de philosophie, M. Gérard, qui avait déjà pris l'initiative de cette préparation, trouvera en outre, cette année, une précieuse collaboration chez M. *Krantz*, si bien prédestiné lui-même par ses études et par la vocation de son talent à le seconder dans

cette tâche supérieure. — Enfin, si l'agrégation des lettres n'était pas entrée d'abord dans notre plan général d'études, chacun de nous voudra contribuer à lui faire dans son enseignement une part qui réponde à son importance, et fêter sa bienvenue. Certes, la Faculté n'épargnera aucun effort, pour répondre à la généreuse confiance dont l'Université l'honore. Elle est vraiment devenue ainsi une succursale de l'École normale. Mon ambition est satisfaite ; et je pourrai me retirer en paix, après avoir vu ainsi se réaliser, l'un après l'autre, tous les rêves d'avenir que j'avais formés pour elle.

EXAMENS. — BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

Dans le cours de l'année classique 1879-1880, 676 candidats se sont présentés aux diverses épreuves de l'examen : 433, pour la première partie et 243 pour la seconde (49 de moins que l'année précédente). Outre les élèves du ressort de notre Académie, il nous en vient toujours un assez grand nombre des départements voisins ; quelques-uns même encore de l'Alsace ; quoique cette dernière source, si abondante dans les premiers temps de l'annexion, se soit peu à peu tarie.

Premier examen. — Sur les 433 candidats du premier degré, 179 ont été éliminés à l'épreuve écrite ; 52, à l'épreuve orale [un peu plus que moitié (53 p. 100)] ; et 202 ont été déclarés *admissibles*.

C'est toujours l'épreuve écrite, avec son *discours latin* et sa *version latine*, qui nous donne la plus exacte mesure d'études régulières, et témoigne le mieux de la valeur de toute l'instruction classique des candidats. Quelque médiocres, en effet, que soient la plupart de ces discours pour le fond et pour la forme, un juge expérimenté sait là-dessus apprécier le profit que ces jeunes esprits ont tiré de leur commerce avec les écrivains antiques, soit pour y développer leur intelligence et leur âme, soit pour y apprendre l'art d'écrire. Si le discours

français, qui va être substitué désormais au discours latin, est plus favorable au talent naturel, je doute qu'il constate aussi bien le mérite solide et la vertu acquise. Pour le choix des sujets, le nouveau programme nous mettra assurément bien plus au large. Nous ne serons plus obligés de nous enfermer dans les lieux communs de l'histoire grecque et romaine, que nos candidats ont si vite oubliée. Mais du moins c'était pour nous un dernier moyen de faire figurer encore à l'examen du baccalauréat cette histoire de l'antiquité classique, dans laquelle nos enfants avaient passé les meilleures années de leur adolescence.

A l'épreuve orale, disions-nous, 52 candidats (sur 254, qui y avaient été admis) ont encore succombé. C'étaient pour la plupart des douteux, auxquels on avait voulu réserver cette chance suprême. Le *latin* est assez bien expliqué à la première vue. Le *grec* pareillement a gagné à être limité à un petit nombre d'ouvrages : les élèves peuvent s'y mieux préparer, et les examinateurs s'y montrer plus exigeants. L'étude des *auteurs français* semble aussi trouver de plus en plus sa place dans les exercices de rhétorique. Mais, pour les questions de *littérature*, les élèves paraissent souhaiter un programme au moins sommaire, qui les protège contre les inégalités d'examineurs différents. L'*histoire* et la *géographie* laissent toujours à désirer ; on sent trop que, dans nos moindres établissements d'instruction publique, cet enseignement n'est pas au niveau des programmes. Il serait équitable sans doute de tenir compte à chaque candidat des ressources qu'il a eues pour s'instruire dans la maison à laquelle il appartient, et d'y proportionner nos exigences. Mais c'est une mesure arbitraire, d'une application difficile.

Des 202 candidats admis à franchir ce premier degré du baccalauréat, 45 l'ont été avec la mention *assez bien*, et 157 avec la note *passablement*.

Second examen. — Ici la proportion des candidats définitivement admis au grade est un peu plus élevée. Sur 243 qui

se sont présentés, 162 en effet ont été admis à l'épreuve orale (66,6 p. 100), et 129 reçus enfin bacheliers ès lettres (53 p. 100).

Un seul, M. *Riemann*, le frère de notre jeune collègue, a obtenu la note *bien* ;

26 ont été admis avec la note *assez bien* ;

102, avec la note *passablement*.

Le jury d'examen a été heureux de constater ici dans l'ensemble des épreuves une amélioration sensible, quand il compare les résultats de cette année avec ceux des années précédentes. La proportion des candidats définitivement admis s'est élevée, en effet, de 45,75 à 53 p. 100, et la proportion des *admissibles à l'épreuve orale* présente une amélioration analogue.

La *dissertation philosophique* atteste en général des connaissances plus sûres et plus de réflexion. Ce n'est pas cependant qu'on ne puisse toujours y reprendre le défaut de précision dans les idées et dans l'expression, et une tendance trop facile à sortir du sujet, quand on s'y trouve insuffisant, pour se jeter sur des question voisines. Mais c'est là un mal qu'on ne guérira jamais complètement. — A voir aussi diminuer sensiblement le nombre des élèves éliminés pour la *version allemande*, on peut conjecturer qu'il y a de même progrès à cet endroit.

Mais à l'*épreuve orale*, sans dictionnaire, on s'aperçoit toujours que la plupart des candidats ont commencé tardivement l'étude de l'allemand, et l'ont poursuivie sans une application suffisante. Ils pratiquent encore cette langue comme une langue morte ; ils la traduisent, mais ne la parlent pas. Aussi leur vocabulaire est-il bien court. — On regrette aussi, dans l'interrogation sur les matières de philosophie, que les élèves ne soient pas davantage exercés à la parole. C'est un défaut trop général de notre éducation classique ; le rôle de l'élève y est trop passif. A l'examen oral, ils s'en ressentent ; peu de méthode, expression embarrassée ; plus de mémoire que de

réflexion. — Il y a progrès marqué assurément pour l'*histoire* et la *géographie*. — Mais l'examineur des *sciences* se plaint toujours de ne trouver chez la plupart des candidats que des connaissances hâtives, dont ils ne paraissent souvent comprendre ni l'esprit, ni l'enchaînement.

Que le premier examen ne nous ait permis d'admettre que 202 candidats sur 433 qui s'y sont présentés ; que le second ne consacre définitivement que 129 bacheliers sur 243, c'est là une proportion qui me préoccupe toujours et m'afflige. Sans doute, la statistique générale des examens nous présente à peu près partout la même mesure. Je crois même qu'à Nancy le chiffre des admis est plus élevé que dans la plupart des autres Facultés. Toutefois, cela ne calme pas mes scrupules. Sommes-nous donc trop sévères ? Est-ce aux candidats qu'il faut s'en prendre ? est-ce à notre système d'études ? est-ce au programme de nos examens ? Je ne sais. Mais, quelque inconvénient qu'il y ait à remanier sans cesse l'organisation de notre enseignement secondaire, je conçois bien qu'on cherche toujours une meilleure assiette de nos études, puisqu'elles semblent par leurs résultats actuels répondre si imparfaitement aux dispositions générales et aux besoins des esprits. Aura-t-on trouvé, dans la refonte récente des programmes, cette combinaison plus heureuse, qui accordera mieux avec les aptitudes de notre jeunesse et les nécessités de notre temps les traditions immortelles du génie français ? Je le souhaite vivement, et je me plais à l'espérer. Mais j'avoue que j'avais surtout attendu de cette réforme, qu'on allégerait un peu le bagage, dont on surcharge aujourd'hui l'esprit de nos enfants. Car, en vérité, que n'a-t-on pas fait entrer dans le cadre encyclopédique de notre instruction secondaire : les langues vivantes à côté des langues anciennes, avec l'art d'écrire et de composer, l'histoire et la géographie, la philosophie et ses systèmes anciens et modernes, la cosmographie, les mathématiques, la physique et la chimie, et par surcroît encore récemment les sciences naturelles ; comme s'il fallait

qu'un jeune homme, en sortant du collège, n'eût plus rien à apprendre. C'était trop. On a réparti autrement le fardeau, mais peut-être fallait-il l'alléger davantage.

	NOMBRE des candidats.	ÉLIMINÉS.			ADMIS.				
		Épreuve écrite.	Épreuve orale.	Total.	Élève libre.	Assez libre.	Passable.	Total.	
PREMIER EXAMEN.									
Session de novembre 1879.	121	51	11	68	•	11	45	56	
Session de mars 1880	65	31	5	36	•	3	26	29	
Session de juillet 1880.	244	94	33	127	•	31	88	117	
TOTAUX.	433	179	52	231	•	45	157	202	
SECOND EXAMEN.									
Session de novembre 1879.	67	22	9	31	•	7	29	36	
Session de mars 1880	34	10	8	18	•	1	15	16	
Session de juillet 1880.	112	49	16	65	1	18	58	77	
TOTAUX.	213	81	33	114	1	26	102	129	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	676	269	85	315	1	71	259	331	

LICENCE ÈS LETTRES.

A l'examen du baccalauréat ès lettres, nous avons à juger les élèves de nos lycées et collèges. A l'examen de licence, ce sont pour la plupart nos propres élèves, qui viennent nous demander ce grade destiné à leur ouvrir l'accès de l'enseignement public.

Jamais jusqu'ici la *licence* ne nous avait offert des concours plus nombreux et plus distingués.

31 candidats, cette année, se sont présentés à l'épreuve : 10 à la session de novembre 1879, et 21 à la session de juillet 1880. Sur ce nombre, 15 ont été déclarés *admissibles*, et 13 définitivement *admis* (42 p. 100).

C'est, dans la session de novembre :

MM. BOURCIER, professeur au collège de Neufchâteau ;
 PERDRIGEAT, bourgeois de la Faculté ;
 MELIN, id.

Et dans la session de juillet 1880 :

MM. OUDINOT, boursier de la Faculté ;
 MULLER, id. ;
 MALDIDIER, id. ;
 GALLAND, maître auxiliaire au lycée de Nancy ;
 DESSEZ, boursier de la Faculté ;
 l'abbé DUFLLOT, élève de l'Université de Lille ;
 DUTILH, professeur libre ;
 AUBRIOT, maître répétiteur au lycée de Nancy ;
 THIÉRY, professeur au collège de Commercy ;
 WEBER, boursier de la Faculté.

Les premiers au moins de ces licenciés auraient soutenu, je pense, avec honneur la concurrence des élèves de l'École normale. Quelle bonne fortune pour nous, au moment même où l'on instituait les *bourses d'agrégation*, pour faire suite aux *bourses de licence* ? Il nous serait permis de suivre jusqu'au bout ces vaillants jeunes gens dans la voie où nous les avons engagés. Nous avons dit plus haut que six d'entre eux ont demandé et obtenu ces bourses nouvelles. Voilà un bataillon d'élite, pour tenter une première fois la fortune. Dans nos autres licenciés, l'Université est assurée de trouver des professeurs instruits et dignes de sa confiance. Ceux-ci même, nous les invitons, à ne point s'en tenir là, mais à prétendre à leur tour à l'agrégation.

DOCTORAT.

Nous n'avons point eu à décerner cette année le grade de docteur. Si les soutenances de thèses sont rares dans notre Faculté, du moins elles sont mémorables. J'écarte, en effet, les thèses médiocres, et la plupart de celles qui valent mieux,

vont d'ordinaire chercher à la Sorbonne une fortune plus éclatante. Il arrive parfois cependant que des candidats des plus distingués tiennent à honneur de recevoir de nous le titre de docteur. On sait à quel haut prix en effet nous mettons ce grade, qui ouvre aux professeurs l'enseignement supérieur des lettres. L'estime que nous avons témoignée pour les thèses de M. l'abbé Mathieu, notre dernier docteur, a été glorieusement confirmée par l'Académie française, qui lui a maintenu encore cette année son second prix Gobert. Prochainement, c'est M. l'abbé Gillet, supérieur du petit séminaire de Reims, qui soutiendra devant nous ses thèses, dont l'une est une étude originale sur Le Tellier, l'archevêque de Reims, si mêlé aux affaires de l'Église gallicane au siècle de Louis XIV.

Voilà le tableau des divers devoirs, entre lesquels la Faculté partage son activité pour ainsi dire extérieure. Est-ce tout? Non pas. En dehors de ces devoirs, chacun de nous collabore plus ou moins à des Revues savantes ou littéraires, ou publie quelque ouvrage sur l'objet actuel de ses études, ou encore amasse les matériaux de quelque œuvre future, qui doit couronner sa carrière. Il n'est guère d'années où nous ne puissions nous glorifier d'un prix de l'Institut, décerné à quelqu'un de nos collègues. Ces succès constants soutiennent au dehors avec éclat le bon renom de notre Faculté des lettres, et montrent que notre enseignement n'est pas limité à l'enceinte de ces murs, mais intéresse tout le monde savant.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS LITTÉRAIRE INSTITUÉ ENTRE LES ÉLÈVES
DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY, 1880.

Cette année, comme l'an dernier, la Faculté des lettres, pouvant disposer de deux annuités pour le Concours littéraire

institué par le conseil général de notre département, a proposé deux questions distinctes, qui s'adressent à deux catégories différentes de concurrents : une question de pure critique littéraire pour les élèves spéciaux de nos conférences; et une autre de philosophie et d'histoire du droit à l'adresse particulière de nos élèves de notre Faculté de droit, qui se rattachent, au moins par leurs inscriptions, à la Faculté des lettres.

Pour la première question, nous proposons d'étudier, d'après la grande épître d'Horace et le dialogue de Tacite sur les orateurs, la *Querelle des Anciens et des Modernes*, qui avait divisé les lettrés de Rome au siècle d'Auguste et des Antonins. Pour la seconde, nous demandions une étude philosophique et historique du traité *De Legibus* de Cicéron.

Chacune de ces questions nous a fourni quatre mémoires, entre lesquels les prix ont dû être répartis d'une façon fort inégale, selon la valeur intrinsèque de ces mémoires et le talent de leurs auteurs.

Pour traiter la question de l'œuvre de Cicéron, il aurait fallu toute la science et la maturité de nos docteurs en droit, ou tout au moins des aspirants au doctorat. Mais nous n'avons eu ici, pour concurrents, que des étudiants de première année, qui s'y sont portés avec une louable émulation sans doute, mais sans préparation suffisante.

Le premier livre seul, où Cicéron, pour retrouver au fond de l'âme humaine les principes éternels de la morale et des lois, s'inspire du traité même des *Lois* de Platon, mais surtout prend pour guides les maîtres de l'école stoïcienne, ce premier livre, dis-je, a été seul l'objet d'une étude plus ou moins complète. On y sent des esprits généreux, qui ont su profiter de leurs études philosophiques. Mais lorsque Cicéron, dans les deux livres suivants, descend de ces hautes généralités pour en chercher l'application et l'exemple dans les lois même de son pays, ces jeunes esprits ont été déconcertés. Ils ne sont pas assez familiers, en effet, avec la science de

Rome et son histoire. Ils ne se sont pas même avisés de consulter Montesquieu.

Qu'il eût été curieux cependant, dans l'analyse du second livre, où Cicéron traite du droit religieux, de nous montrer la vieille Rome tout enveloppée encore dans les langes de cette mystérieuse civilisation sacerdotale de l'Étrurie, dont elle ne s'est jamais entièrement dépouillée? Sa législation, en effet, en gardera toujours un caractère profondément religieux. Le patriciat y formera une sorte de caste. Ses magistrats seront des prêtres. Les augures domineront la politique. On sent bien que Rome, soumise par Porsenna, est restée, en grande partie, une ville étrusque. Elle conserve, dans sa loi des XII tables, la sombre majesté de cette religion des tombeaux. Aussi devait-on consulter, ici, l'ouvrage d'Otfried Muller sur l'Étrurie, et l'*Histoire romaine* de Niebuhr.

Et, lorsqu'au III^e livre Cicéron, reprenant une à une les institutions politiques et les magistratures de la république romaine, en admire la sagesse et l'équilibre, faut-il s'étonner de l'enthousiasme mélancolique avec lequel ce grand citoyen contemple et voudrait retenir dans leur ruine ces institutions, qui ont fait jadis la grandeur de sa patrie? A l'exemple de Platon, il avait entrepris d'esquisser le tableau d'une république idéale; mais, moins chimérique que Platon, dominé d'ailleurs par l'instinct de son patriotisme et par le génie pratique de son pays, il ne sait encore rien rêver de mieux que cette constitution de la république romaine, si longtemps florissante dans la paix et dans la guerre. Il en voudrait réveiller la religion dans les âmes. Regrets superflus! Cette constitution, usée et rompue par une longue anarchie, aujourd'hui que Rome en même temps est la reine du monde, ne saurait plus s'accommoder au gouvernement de l'univers. Aussi, peut-on dire que le *De Legibus* est comme le testament suprême et l'éloge funèbre de la république romaine.

Parmi les mémoires présentés sur cette question, la Fa-

culté a cru devoir en distinguer deux et encourager leurs auteurs. Le premier porte pour devise une sentence de Leibniz : *Dans la science du droit, si l'on veut donner une idée pleine de la justice humaine, il faut la tirer de la justice divine comme de sa source.* C'est l'œuvre d'un esprit jeune encore, mais plein d'espérance. L'érudition du sujet lui manque ; mais il a des idées et le sentiment du style. Il a entrevu, du moins, un instant, le profond contraste que fait l'esprit positif du Romain avec le génie spéculatif de la Grèce, et le caractère tout pratique de la constitution romaine, qui est née et s'est développée avec le temps, sous l'empire même des circonstances, chez le peuple le moins chimérique qui fût jamais. L'œuvre, du reste, se lit avec intérêt ; elle est bien composée, distribuée méthodiquement et écrite avec soin dans un style à demi oratoire, où l'on est heureux de rencontrer des promesses de talent. L'auteur est M. *Manuel Fourcade*, élève de première année à la Faculté de droit.

C'est encore à un élève de première année de la même Faculté, à M. *Henri Martin-Dugard*, qu'appartient le second mémoire distingué par la Faculté. Ce mémoire, qui porte pour devise *Soy de un Dueno, Je n'ai qu'un maître*, est une œuvre fort inégale, avec d'excellentes pages et des parties bien faibles. L'auteur n'a rien voulu sacrifier des matériaux qu'il avait amassés. La seconde partie de son travail surtout n'est plus qu'une analyse prolixo du second et du troisième livres de Cicéron. Le jeune philosophe n'y était pas assez préparé. Si la première moitié de son mémoire était écrite avec simplicité, netteté, et même avec quelque agrément ; dans la seconde, on sent la fatigue ; la pensée se perd souvent dans une phrase vide. C'est dommage. Il y avait là des études, de l'esprit et du talent. Aussi, nous a-t-il semblé équitable de décerner au moins, au jeune auteur, une *mention honorable*. Mais nous rappelons, à nos concurrents d'aujourd'hui et de l'avenir, que, dans ces mémoires, nous voulons tout

ensemble, avec des études solides pour le fonds, une œuvre de style.

Pour l'autre question, les deux mémoires, qui ont été jugés dignes d'un prix, sont d'une valeur bien supérieure. On a affaire ici à des jeunes gens bien plus exercés à la critique, à la recherche des sources antiques et à l'art d'écrire.

Ce n'est pas au XVII^e seulement, que la *Querelle* de la supériorité des anciens sur les modernes, ou des modernes sur les anciens, a partagé et passionné la république des lettres. Horace nous apprend combien cette querelle était vive déjà sous le règne d'Auguste. Si la poésie latine, en effet, sous la main de Virgile et d'Horace, avait alors acquis une beauté de forme incomparable, elle n'avait plus cependant ce souffle héroïque et généreux qui l'inspirait jadis aux beaux jours de la République, et qui depuis s'était éteint au milieu des orages où avaient sombré les institutions antiques et la liberté. On opposait donc ces poètes d'autrefois, dont la langue était rude et inculte sans doute, mais dont l'inspiration était large et puissante, à ces beaux esprits du jour, à ces poètes courtisans, à ces curieux Alexandrins, qui mettaient toute leur industrie dans le soin minutieux du style. La passion politique se mêlait encore à ces débats. Alors que l'opposition politique était impossible, tous ceux qui regrettaient la liberté orageuse d'autrefois, féconde en grandes pensées et en vertus héroïques, se réfugiaient dans cette opposition littéraire.

L'étude du dialogue de Tacite sur l'éloquence ramène la même question, mais un siècle plus tard, et sous un autre aspect. Qu'est-ce, en effet, que cet ouvrage, sinon la comparaison de l'éloquence latine, telle qu'elle était devenue sous l'empire, avec la grande éloquence, telle qu'elle avait brillé à Athènes et à Rome aux jours de la liberté? Tandis que les orateurs d'autrefois, inspirés et portés par de grands sujets, étaient à la fois pour le fond et le langage dans le vrai, le naturel et le grand, les déclamateurs de l'empire ne

peuvent plus intéresser que par les abus de l'esprit et les curiosités du style.

Parmi plusieurs excellents mémoires, que nous avait valu cette vaste question, deux surtout nous ont tout d'abord frappés par l'étendue des recherches et le talent de leurs auteurs. L'un et l'autre sont l'œuvre de deux boursiers de licence de notre Faculté.

Le premier, M. *Muller*, qui avait pris pour devise la boutade de Molière : *Les anciens, Monsieur, sont les anciens, et nous sommes les gens d'aujourd'hui*, est, tout ensemble, un vrai savant et un esprit philosophique d'une rare vigueur. Aussi a-t-il su faire entrer aisément, dans son large cadre, presque toute l'histoire de la poésie et de l'éloquence romaines. C'est une abondance merveilleuse de faits, de citations, d'idées, mais que l'auteur manie et range le plus souvent avec une pensée dominante, pour les faire concourir comme autant de preuves à son argumentation. On s'instruit vraiment à lire son travail, tant il est semé d'aperçus curieux et originaux, de vues judicieuses, d'appréciations fines et pénétrantes sur l'esprit romain et sur le caractère propre des divers auteurs. On regrette seulement que M. *Muller* n'ait pas eu assez le temps de se relire, de retrancher certaines digressions qui ralentissent sa marche, et de corriger maintes négligences de rédaction. Malgré ces défauts, il a les qualités essentielles de l'écrivain. Il lui sera facile, avec quelques retouches, de faire de son travail une œuvre excellente qui, plus tard, peut devenir une thèse très-distinguée pour le doctorat. Assurément, cela formera un épisode bien neuf et bien instructif dans l'histoire de la littérature latine.

Le mémoire de M. *Wever*, qui a pris spirituellement pour devise le vers d'Ovide :

Hanc vitam Deus et melius natura dixerit,

n'a pas autant de solidité, sans doute, que celui de M. *Muller*; mais il se lit avec bien de l'agrément. C'est l'œuvre d'un

esprit élégant, facile et gracieux, qui se joue avec aisance à travers son sujet, de façon à nous faire illusion et à se faire illusion à lui-même. La composition, assurément, en paraît habile, et le sujet semble distribué en proportions harmonieuses. Mais, malgré cela, le plan demeure indécis. A y regarder de plus près, les divisions paraissent plus artificielles que réelles. Il y a de jolis détails, des tableaux curieux et de main d'artiste, de la ciselure. Mais, pour dominer et éclairer cet ensemble, les idées générales font défaut. L'auteur raconte, il n'explique pas. Il n'est pas allé au fond des choses. Il n'a pas pénétré assez avant dans le génie de la vieille littérature romaine, ni assez distingué les diverses phases de l'influence que la Grèce a exercée sur elle. Aussi cette lecture charme-t-elle plus qu'elle n'instruit. En dépit toutefois de son insuffisance, ce travail est très-intéressant. Il atteste de précieuses qualités chez son auteur ; un esprit vraiment littéraire, du goût, du choix, une distinction naturelle, un art délicat de composition et de style. De tels mémoires justifient assez l'institution du concours. Nous avons balancé un instant à donner deux premiers prix. Mais, décidément, le mémoire de M. Muller a une portée bien supérieure et reste seul au premier rang.

La Faculté décerne donc les prix du concours littéraire de 1880 dans l'ordre suivant :

- 1^{er} PRIX. M. MULLER (Henri), né à Altkirch (Haut-Rhin), le 21 novembre 1860.
- 2^e PRIX. M. WEVER (Jean-Charles), né à Fénétrange (Alsace-Lorraine), le 30 juillet 1859.
- 3^e PRIX. M. FOURCADE (Manuel), né à Prades (Pyrénées-Orientales), le 5 août 1862.
- MENTION HONORABLE. M. MARTIN-DUGARD (Henri), né à Gap (Hautes-Alpes), le 5 janvier 1861.

Nous regrettons, dans ces dernières années, que la libérale fondation du conseil général n'éveillât pas davantage

une noble émulation au cœur de la jeunesse de nos Écoles. Mais, certes, les résultats de cette année nous rassurent pour l'avenir. Quoique les sujets proposés fussent assez difficiles, ni le nombre des mémoires n'a manqué au concours, ni surtout la qualité de plusieurs de ces œuvres. Je voudrais pouvoir faire imprimer nos mémoires couronnés et en adresser un exemplaire à chacun des membres du Conseil. Ceux-ci ne pourraient que s'applaudir du succès du concours fondé par eux, et de la façon dont l'élite de notre jeunesse a répondu à leur appel.

